

## L'HEBDO DU CNDH

N°47 - du 30 juin au 6 juillet 2014

www.cndh.ma

## SÉMINAIRE INTERNATIONAL À NEW YORK SUR LES BONNES PRATIQUES ET LES DÉFIS DES COMMISSIONS RÉGIONALES DES CONSEILS NATIONAUX DES DROITS DE L'HOMME

Le président du CNDH a participé le lundi 30 juin à New York à un séminaire organisé par la Mission permanente du Maroc auprès des Nations unies sur le thème «Commissions régionales relevant des Conseils Nationaux des Droits de l'Homme : bonnes pratiques et défis». Marqué par la participation de responsables de Conseils nationaux des droits de l'Homme (CNDH) de plusieurs pays, de nombreux experts, chercheurs et universitaires en plus des médias accrédités à l'ONU, ce séminaire a offert l'opportunité de comparer les pratiques suivies dans certains pays en matière de relation entre les Conseils nationaux des droits de l'Homme et les Commissions régionales œuvrant sur leurs territoires autonomes ou décentralisés. Il a permis également d'établir un comparatif avec l'expérience marocaine en la matière. M. Driss El Yazami a mis en exergue à cette occasion le bilan d'activités du Conseil et de ses Commissions régionales. Il a indiqué que «l'un des enjeux majeurs dans les pays du sud aujourd'hui, est de généraliser la culture des droits de l'Homme et d'implanter cette culture au sein des populations, notamment à travers un large partenariat avec le mouvement associatif».

## MME FATOU BENSOUDA, PROCUREURE GÉNÉRALE DE LA CPI, AU CNDH

Le secrétaire général du Conseil, M. Mohamed Essabbar a reçu le 2 juillet au siège du Conseil la Procureure générale de la Cour Pénale Internationale (CPI), Mme Fatou Bensouda, en présence de membres et cadres du Conseil. Après avoir salué les efforts déployés par le Conseil et ses initiatives visant à contribuer au renforcement de l'Etat de droit, Mme Bensouda a appelé à la consolidation des relations de coopération entre le CNDH et la CPI notamment en matière de sensibilisation à la culture des droits de l'Homme et au droit pénal international. De son côté, M. Essabbar a indiqué que la nouvelle constitution incrimine les crimes relevant des compétences de la CPI, exprimant le souhait du Conseil de renforcer les relations de coopération et d'échange des expertises avec cette juridiction internationale.

## ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS

**Ministre de la justice du Mali (le 4 juillet) :** M. Driss El Yazami a reçu M. Mohamed Ali Bathily ministre de la Justice, des droits de l'Homme, Garde des Sceaux de la République du Mali. M. Bathily a donné un aperçu sur la situation des droits de l'Homme au Mali, dont le processus de réconciliation en cours, ainsi que la restructuration de la Commission nationale des droits de l'Homme du Mali et la révision de son statut conformément aux Principes de Paris régissant les institutions nationales des droits de l'Homme. M. Driss El Yazami a présenté le bilan d'activité du Conseil et les principaux rapports et mémorandums qu'il a publiés et a mis en exergue l'importance de la promotion des capacités des institutions nationales des droits de l'Homme membres de l'Association francophone des Commissions nationales des droits de l'Homme dont le CNDH assure actuellement la présidence.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
 المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
 Conseil national des droits de l'Homme

## CRDH

## LAÏYOUNE-ESSMARA

## RENCONTRE D'INFORMATION EN FAVEUR DES DÉTENUS DE LA PRISON LOCALE DE LAÏYOUNE

La CRDH de Laïyoune-Essmara a organisé le 4 juillet une rencontre d'information autour d'un 'ftour ramadanesque' en faveur des détenus de la prison locale de Laïyoune. S'inscrivant dans un esprit de solidarité, cette initiative a permis de sensibiliser sur l'importance de nouer des liens avec les détenus en vue notamment d'améliorer leurs conditions de détention. Ont pris part à cette rencontre des membres de la Commission, des représentants des établissements publics et de la société civile, le personnel de la prison, ainsi que les détenus et leurs familles.

## CASABLANCA-SETTAT

## SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE

La CRDH de Casablanca-Settat a organisé sa septième session ordinaire le 5 juillet à Casablanca. Parmi les principaux points de l'ordre du jour examiné lors de cette session, la présentation du bilan d'activités de la Commission entre janvier et mai 2014, l'ouverture du débat sur le traitement des plaintes parvenues récemment à la Commission, et le règlement de la situation des immigrés subsahariens et les problématiques que pose leur intégration. Cette session a été marquée également par la présentation des rapports sur l'observation des procès, la situation des prisons de la région, et sur la diffusion de la culture des droits de l'Homme notamment par la dynamisation des actions des clubs de la citoyenneté et des droits de l'Homme.

## MARRAKECH

## L'UNIVERSITÉ AU CŒUR DE LA PRÉPARATION DU FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

Dans le cadre de la préparation du Forum mondial des droits de l'Homme prévu en novembre 2014 à Marrakech, et en vue d'impliquer l'Université dans les différentes étapes de préparation de cet événement, la CRDH de Marrakech a initié une rencontre avec le président de l'Université Cadi Ayyad, et les doyens des différentes facultés et établissements relevant de cette Université, en présence du Wali de la région. M. Mostapha Laârissa, président de la CRDH de Marrakech a fait à cette occasion un exposé sur le Forum mondial des droits de l'Homme et les principales étapes de son processus de préparation. Les différents responsables ayant pris part à cette rencontre ont exprimé leur engagement à contribuer par tous les moyens à la réussite de cet événement mondial. Il a été convenu de mettre en place des groupes de travail qui se chargeront des différents volets de cette opération de préparation.

## SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE

La CRDH Marrakech a tenu sa septième session ordinaire le samedi 5 juillet à Marrakech. Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette session dont la présentation et la discussion du bilan semi-annuel des commissions thématiques, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action de la Commission, la préparation du Forum mondial des droits de l'Homme dont l'adoption d'un agenda de dialogue avec la société civile en vue de sa participation à ce Forum